

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR20.21PR
concernant
la 2^{ème} série de compléments au budget 2020**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 9 novembre 2020.

Elle était composée de Madame Marisa PARDO, Messieurs Ervin SHEU, excusé et remplacé par Stéphane BALET, Pierre HUNKELER, Laurent ROQUIER, Jean-Claude DYENS, Roland VILLARD et du soussigné, président, désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de M. Jean-Daniel CARRARD, Syndic, M. Fabrice WEBER, Chef du Service des finances, nous les remercions pour les compléments d'explications et réponses à nos questions. Comme annoncé dans le rapport du PR20.09PR (1^{ère} série de compléments au budget 2020), le présent préavis est fortement impacté par des mesures complémentaires liées à la crise du Covid-19 et qui ne pouvaient être budgétées.

En effet, un montant total de CHF 222'500.--, impactant plusieurs dicastères et ventilé sur plusieurs comptes représente l'acquisition de matériel (masques / matériel de désinfection) lié à la crise sanitaire pour les divers services de l'administration communale.

Par ailleurs il y a lieu d'ajouter un montant de CHF 75'400.-- pour des mesures complémentaires toujours liées au Covid-19.

Outre les éléments précités, la Commission des finances apporte les commentaires suivants sur les différents postes du préavis :

Finance et sport

173.3141.10 Entretien-rénovation des bâtiments CHF 35'000.--

Dans le cadre du projet du stade, il a été omis de prendre en considération des déplacements d'équipements techniques. Un déplacement en l'état actuel des travaux occasionnerait un coût supplémentaire de CHF 500'000.--, dès lors, il a été pris la décision de rafraîchir le bâtiment abritant ces équipements.

193.3185.00 Honoraires, frais d'expertises et cachets CHF 41'000.--

193.4501.00 Contributions et subventions fédérales CHF 41'000.--

Il s'agit d'un tout premier projet de géoportail au niveau de l'administration. Il est intégralement financé par des subventions fédérales.

Bâtiments et urbanisme

341.3185.00 Honoraires, frais d'entreprises et cachets CHF 35'000.--

Correspond à un mandat d'étude complet pour le changement des installations de chauffage (souvent en panne) des immeubles HLM sis à Sous-Bois.

354.3141.10/45 Entretien-rénovation des bâtiments CHF 38'000.--

Concerne le rachat divers matériel du restaurant du Stand de tir de Floreyres afin de permettre de maintenir un service traiteur à cet endroit.

Jeunesse et cohésion sociale

L'ensemble des coûts liés à l'augmentation du nombre de places de l'UAPE de Chamblon sont compensés par l'augmentation de la subvention FAJE, les contributions des parents et des communes.

Conclusions :

En conclusion, la Commission des finances relève que plus de la moitié des dépenses de ce préavis est liée à la crise sanitaire du Covid-19. Fort de cet élément, le solde du montant annuel des crédits complémentaires pour cette année se situe en dessous de ceux accordés par notre Conseil lors des années précédentes. Elle encourage la Municipalité à poursuivre dans cette voie pour les années futures permettant d'avoir une meilleure maîtrise budgétaire.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le préavis tel que présenté par la Municipalité.

Olivier JAQUIER



Président

Yverdon-les-Bains, le 23 novembre 2020.